



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9394^e séance

Mercredi 9 août 2023, à 10 heures

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique)

Membres :

Albanie	M ^{me} Dautllari
Brésil	M. França Danese
Chine	M. Dai Bing
Émirats arabes unis	M ^{me} Alhefeiti
Équateur	M. Pérez Loose
Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
France	M ^{me} Broadhurst Estival
Gabon	M ^{me} Ngyema Ndong
Ghana	M. Agyeman
Japon	M. Ishikane
Malte	M ^{me} Gatt
Mozambique	M. Afonso
Suisse	M. Hauri
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M^{me} Martha Ama Akyaa Pobee, Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et au Département des opérations de paix, et M^{me} Edem Wosornu, Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M^{me} Pobee.

M^{me} Pobee (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner l'occasion de présenter au Conseil de sécurité un exposé sur la situation au Soudan.

Plus de 100 jours se sont écoulés depuis que les combats ont éclaté entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide. Les affrontements entre les parties se poursuivent dans diverses régions du pays, notamment à Khartoum, Bahri, Omdurman et dans le Darfour, sans qu'aucune des parties n'arrive à s'imposer ou à enregistrer d'avancées notables. L'État de Khartoum reste l'épicentre du conflit, les principaux combats se concentrant autour des installations clés des Forces armées soudanaises, notamment le quartier général de leur commandement général. Les hostilités se poursuivent dans plusieurs quartiers. Cette semaine, les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide ont toutes deux ordonné aux habitants de quitter leur domicile dans un secteur d'Omdurman qu'elles ont déclarée zone d'opérations.

Les parties ont infligé d'immenses souffrances à la population de la région du Darfour, car les combats qui s'y déroulent continuent de rouvrir les vieilles blessures des tensions ethniques créées par les conflits passés dans la région. Les violences atroces commises à Geneina et à Sirba sont un aspect particulièrement grave de la situation, qui

est très inquiétante et pourrait rapidement plonger le pays dans un conflit ethnique prolongé susceptible d'avoir des répercussions au niveau régional. L'initiative prise par le Tchad de réunir un groupe de parties prenantes darfouriennes pour examiner la situation dans la région est par conséquent la bienvenue et doit servir de point de départ, tout en garantissant la participation d'un large éventail d'acteurs, y compris les groupes armés, les chefs tribaux, les membres de la société civile et les groupes de femmes.

La situation reste précaire dans les États du Kordofan méridional, du Kordofan septentrional et du Nil-Bleu, avec des actions militaires persistantes et des routes fréquemment fermées. Dans le Kordofan septentrional, les Forces armées soudanaises contrôlent El-Obeid, tandis que les Forces d'appui rapide contrôlent les alentours de la ville.

Depuis juin, le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord (MPLS-N)-faction Abdelaziz Hérou continue d'enregistrer des avancées militaires dans les zones du Kordofan méridional et du Nil-Bleu contrôlées par les Forces armées soudanaises. Le MPLS-N prétend qu'il essaie ainsi de reprendre des territoires qu'il a perdus.

Tandis que l'est jouit d'un calme relatif, il y a des signes de mobilisation active à l'appui des Forces armées soudanaises, notamment l'apparition de comités de mobilisation et la mise en place de camps d'entraînement militaire. Cette mobilisation est particulièrement inquiétante et risque de précipiter l'est dans le conflit sur des considérations ethniques, soulignant encore la fragilité de la région.

Le nord du pays reste sous le contrôle des Forces armées soudanaises.

Le conflit au Soudan a toujours d'immenses répercussions sur le pays et sur sa population, qui continue d'endurer des souffrances inimaginables. Les besoins humanitaires et en matière de protection s'accroissent de jour en jour, sans répit à l'horizon. Ma collègue en charge des questions humanitaires, M^{me} Edem Wosornu, rendra compte en détail au Conseil de l'augmentation des besoins humanitaires, ainsi que des efforts déployés pour y faire face.

Les attaques souvent aveugles et parfois ciblées contre les civils, les biens de caractère civils et les infrastructures civiles se poursuivent, particulièrement à Khartoum, au Darfour et dans le Kordofan septentrional, alors que les parties restent sourdes aux appels à protéger les civils et leurs droits humains et à se conformer à leurs obligations au regard du droit international.

Les actes de violence sexuelle se poursuivent à grande échelle et les enfants continuent d'être tués ou victimes d'autres préjudices et courent toujours le risque d'être recrutés pour combattre.

Les enlèvements et meurtres systématiques de défenseurs des droits humains au Darfour et à Khartoum sont à la hausse. Les parties au conflit doivent prendre des mesures concrètes pour mettre fin à ces violations et enquêter sur leur commission, et il convient de concourir au renforcement des réseaux de défenseurs des droits humains et de mieux protéger ces acteurs.

La Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) et l'ONU de manière plus générale ont dénoncé à plusieurs occasions certaines violations flagrantes, comme les attaques à motivation ethnique au Darfour occidental, les pillages et viols systématiques et les bombardements aériens, et désigné les responsables.

Les hostilités dans le pays doivent s'arrêter et les auteurs doivent répondre des crimes qu'ils ont commis, notamment la violence sexuelle.

Nous saluons l'action qui est menée par l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) afin de mettre un terme au conflit au Soudan. La MINUATS reste mobilisée à l'appui de ces efforts, notamment par l'intermédiaire du mécanisme élargi dirigé par l'Union africaine et son groupe restreint, dont l'ONU fait partie. Nous saluons également l'action continue des États-Unis et de l'Arabie saoudite pour faciliter les négociations entre les parties belligérantes à Djedda, en Arabie saoudite, ainsi que l'initiative menée par les pays voisins du Soudan pour aider à régler le conflit. Le point commun de ces démarches réside dans l'appel à une cessation permanente des hostilités, la facilitation de l'accès humanitaire et le dialogue avec les parties prenantes civiles dans le cadre d'un processus politique inclusif.

La coordination entre les mécanismes et forums régionaux et internationaux existants demeure essentielle pour maximiser l'influence collective des acteurs régionaux et internationaux et accroître l'efficacité des efforts de médiation. L'ONU est en faveur d'une approche conjointe pour favoriser une solution globale et continuera à cet égard de travailler en lien étroit avec ses partenaires, en particulier l'Union africaine et l'IGAD, en coordination avec d'autres.

Nous devons aussi souligner qu'un grand nombre de civils restent déterminés à en finir avec la guerre et à reprendre la transition vers un État démocratique. Les civils, les chefs tribaux et d'autres subissent une pression croissante pour choisir leur camp dans la guerre, et nous continuons de nous opposer vigoureusement à cette tendance. Pareille pression ne fera qu'entraîner une guerre

civile aux répercussions ethniques et régionales pendant des décennies. La MINUATS soutient les efforts déployés par les dirigeants locaux en vue de prévenir et de désamorcer les conflits, en particulier au Darfour.

La MINUATS se félicite également des efforts qui sont déployés par les dirigeants civils afin de regrouper diverses initiatives civiles pour unifier les forces hostiles à la guerre sous une large bannière et préparer un processus politique inclusif. Il est important d'inclure la société civile, les groupes de défense des droits des femmes, les jeunes, les syndicats et les comités de résistance dont la voix et l'engagement comptent particulièrement dans tout effort visant à mettre fin au conflit au Soudan. La MINUATS maintient le contact avec ces initiatives et encourage une inclusivité large.

Je tiens également à souligner le rôle important que les Soudanaises jouent à la tête de plusieurs initiatives antiguerre qui demandent l'arrêt immédiat de la violence, l'application du principe de responsabilité pour les violations des droits humains, y compris la violence sexuelle, et la participation des femmes aux négociations pour un cessez-le-feu et à tout processus politique à venir. Leur voix doit être entendue.

Pour terminer, je réaffirme qu'il faut une solution négociée pour mettre un terme à la guerre dès que possible. Il n'y a pas d'autre choix. Les appels de certains à poursuivre la guerre afin d'obtenir une victoire militaire ne feront que contribuer à la destruction du pays. Plus la guerre durera, plus grand sera le risque de fragmentation et d'ingérence étrangère, tandis que la souveraineté s'érodera et que l'avenir du Soudan, en particulier celui de ses jeunes, se perdra. Il est temps d'arrêter cette guerre insensée et de revenir aux négociations. Avec ses partenaires, la MINUATS continuera de dialoguer avec les deux camps à cet effet, et nous comptons sur l'appui uni du Conseil de sécurité.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Pobee de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Wosornu.

M^{me} Wosornu (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de l'occasion qui m'est donnée de rendre compte au Conseil de sécurité de la situation humanitaire au Soudan.

Depuis notre dernier exposé au Conseil, le 23 juin, le Soudan n'a fait que s'enfoncer plus profond dans une catastrophe humanitaire totale. Ne serait-ce que ces six dernières semaines, plus de 1,4 million de personnes ont fui leur foyer.

Je me suis rendue au Soudan il y a deux semaines. Le niveau de souffrance que j'y ai vu et les histoires que j'y ai entendues m'ont profondément alarmée.

Les femmes et les filles avec qui j'ai parlé m'ont raconté la manière dont elles ont été forcées de fuir leur foyer. Elles sont allées d'un endroit à l'autre, cherchant un lieu sûr dans un environnement de sécurité qui change constamment. Beaucoup vivent dans la peur que les combats les rattrapent. Elles m'ont raconté la violence sexuelle, le harcèlement et l'agression physique, les maris qui disparaissent et ne reviennent jamais, la scolarité interrompue, les carrières ruinées et les moyens de subsistance perdus. Les enseignantes et les infirmières qui ont fui leur foyer ne reçoivent en effet plus les salaires auxquels elles étaient habituées.

Chacune avait une histoire de parents, d'enfants, de collègues ou d'amis ayant péri dans ce conflit dévastateur à raconter, avec la peur que ce ne soit pas fini, étant donné que les parties au conflit poursuivent les hostilités sans se préoccuper des conséquences.

En raison de l'absence de couverture médiatique sur le Soudan dans la presse internationale, il est impossible de comprendre ce qui s'y passe. Près de quatre mois après le début du conflit, des millions de personnes restent prises au piège d'une catastrophe humanitaire qui ne cesse de s'aggraver. Plus de 4 millions de personnes ont fui leurs foyers, dont 3,2 millions ont été déplacées et près de 900 000 ont franchi les frontières pour se réfugier au Tchad, en Égypte, au Soudan du Sud et dans d'autres pays. Les récits alarmants de violences sexuelles que j'ai entendus de la part de personnes ayant fui vers Port Soudan ne représentent qu'une part infime de ce qui est récurrent à une échelle révoltante dans les zones de tension à travers le pays. Il est de plus en plus difficile pour la population d'avoir accès à une assistance médicale urgente, 80 % des hôpitaux du pays étant dans l'incapacité de fonctionner. La moitié des enfants du Soudan, soit 14 millions, ont besoin d'une aide humanitaire. Plus de 40 % de la population, soit plus de 20 millions de personnes, souffrent d'une insécurité alimentaire aiguë. Le conflit compromet les moyens de subsistance et l'accès physique aux marchés, et alimente de fortes hausses des prix des produits de base. Le système bancaire est gravement perturbé, de même que les institutions publiques et civiles, ce qui a entraîné un dérèglement important des services publics et une réduction toujours plus importante de la quantité de monnaie en circulation dans l'économie. Les coupures d'électricité sont nombreuses et les services d'éducation, qui fonctionnaient très bien avant, ont été interrompus. Nous sommes témoins d'un pays et d'un peuple au bord de l'effondrement.

Comme l'a souligné la Sous-Secrétaire générale Pobeë, la situation est particulièrement alarmante dans les régions où le conflit est le plus violent, notamment à Khartoum, ainsi qu'au Darfour et dans les États du Kordofan. Les informations faisant état de violences à caractère ethnique dans le Darfour occidental sont extrêmement inquiétantes, car de nombreux civils ont été tués ou blessés. L'intensité des combats et la difficulté de l'environnement opérationnel limitent notre capacité à fournir au plus vite l'aide humanitaire requise, ce qui ne fait qu'aggraver les souffrances de la population.

Néanmoins, depuis notre dernier exposé au Conseil, les organisations humanitaires et de la société civile, l'ONU et ses partenaires n'ont ménagé aucun effort pour relancer l'acheminement des fournitures humanitaires, en particulier vers les États du Darfour, où l'accès a été le plus restreint. Nous avons observé quelques progrès, mais ils sont limités. Le 3 août, après d'intenses négociations avec les parties, un convoi de 10 camions, le premier que nous avons pu acheminer au Darfour depuis la partie orientale du Soudan, a pu livrer 500 tonnes de semences améliorées à 70 000 familles à Daeïn dans le Darfour oriental, juste à temps pour la saison des semailles, qui est essentielle pour garantir la sécurité alimentaire dans les mois à venir. De plus, les États du Darfour connaissent certains des niveaux d'insécurité alimentaire les plus élevés du Soudan. D'autres camions sont en route pour le Darfour septentrional et le Darfour méridional, afin de répondre aux besoins en matière de santé, de nutrition et de sécurité alimentaire, et nous attendons des parties qu'elles respectent leurs engagements et permettent aux camions d'arriver à destination. La semaine dernière, la première livraison d'aide alimentaire au Darfour occidental est aussi arrivée du Tchad. Une aide supplémentaire devrait suivre dans les semaines à venir.

Comme l'a déclaré le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Martin Griffiths, l'accès transfrontière à la région du Darfour représente un jalon clef, car l'ONU cherche à accéder à toutes les zones du Soudan qui sont difficiles d'accès et à fournir une aide humanitaire essentielle aux personnes dans le besoin, quel que soit l'endroit où elles se trouvent. Nous continuons de dépendre de la générosité, de la compréhension et des négociations des autorités soudanaises, ainsi que de celles des voisins du Soudan, pour faciliter les efforts critiques visant à parvenir aux populations qui en ont le plus besoin. Dans le même temps, une aide est également fournie à Adré, au Tchad, où je me suis également rendue, pour soutenir les plus de 350 000 personnes qui ont fui à travers la frontière, ainsi que les communautés tchadiennes qui les accueillent généreusement.

Au niveau national, depuis le début du conflit, plus de 2,9 millions de personnes ont reçu un minimum humanitaire sous une forme ou un autre, notamment une assistance pécuniaire et une aide alimentaire en nature, des services de santé élémentaires ou un accès à des services d'eau de base. Malheureusement, cela ne représente qu'une fraction des 18 millions de personnes que nous essayons d'atteindre, et nous avons besoin d'un accès humanitaire libre et sans entrave à celles qui ont le plus besoin de nous. À Khartoum, où l'accès aux personnes dans le besoin reste extrêmement difficile, une certaine assistance est fournie avec les maigres ressources encore disponibles localement. Cependant, nous n'avons pas été en mesure de garantir le passage d'un convoi humanitaire vers la capitale pour réapprovisionner les stocks depuis la fin du mois de juin. Les organisations humanitaires sont prêtes à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour apporter l'aide dont la population soudanaise a désespérément besoin. Mais elles ne peuvent le faire si les parties ne facilitent pas un accès régulier, ni n'assouplissent les obstacles bureaucratiques et administratifs. Le droit international humanitaire est clair. Toutes les parties au conflit doivent faciliter le passage rapide et sans entrave de l'aide humanitaire destinée aux civils dans le besoin.

À ce jour, les livraisons limitées d'aide que nous avons pu effectuer n'ont été possibles que grâce à des négociations intenses avec les parties, soutenues en grande partie par le processus de Djedda. Ces négociations deviennent de plus en plus complexes. Il faut de toute urgence rétablir une plateforme d'échanges directs et réguliers sur ces questions humanitaires avec les parties à un niveau élevé, afin de négocier l'accès et de protéger les opérations humanitaires au Soudan. Pour ce faire, nous avons besoin de l'appui ferme des États Membres.

Nous ne pouvons fournir une assistance à la vitesse et à l'échelle requises que si nous disposons des autorisations de voyage nécessaires pour nous déplacer dans le pays et des visas pour y entrer. Nous avons déjà reçu quelques visas, ce dont nous remercions les autorités, mais nous leur avons demandé de continuer de faciliter les procédures et d'accélérer la délivrance des autorisations. Même avec un meilleur accès, nous ne serons pas en mesure d'empêcher l'aggravation de la catastrophe humanitaire si nous ne disposons pas des ressources nécessaires. Il est donc très préoccupant que le plan de réponse humanitaire de 2,6 milliards de dollars prévu pour cette année ne soit financé qu'à hauteur de 25 %, soit environ 680 millions de dollars, ce qui correspond au montant que nous avons reçu jusqu'à présent pour nous permettre d'aider les personnes qui ont besoin de nous. Je

remercie les États Membres et les donateurs de leur générosité, mais nous avons besoin de plus de fonds. Je lance un appel à tous les États Membres et à tous les donateurs pour qu'ils nous aident à financer ce plan dès que possible.

Pendant ma visite au Soudan, j'ai entendu un message très clair : la population soudanaise veut et a besoin de la paix. À cet égard, et comme l'a déjà dit la Sous-secrétaire générale Pobece, les efforts de médiation politique en cours qui visent à parvenir à un règlement du conflit sont essentiels et doivent se poursuivre sans relâche, si l'on veut que le peuple soudanais ait une chance de vivre dans une paix et une sécurité durables. En attendant, nous demandons à toutes les parties de respecter le droit international humanitaire et de réduire au minimum les souffrances humaines. Les parties au conflit au Soudan doivent garantir le passage en toute sécurité des civils qui fuient les violences à Khartoum, au Darfour et dans d'autres régions où les hostilités sont actives. Par ailleurs, nous exhortons la communauté internationale à appuyer l'effort humanitaire dont tant de personnes dépendent de plus en plus au Soudan.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Wosornu de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à remercier la Sous-Secrétaire générale Pobece et la Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), M^{me} Wosornu, de leurs mises à jour très utiles.

Je commencerai par me faire l'écho des cris d'alarme que nous avons entendus aujourd'hui concernant les conséquences catastrophiques du conflit sur les civils au Soudan, où l'on estime à 24,7 millions le nombre de personnes qui ont besoin d'une aide humanitaire. Comme nous l'avons entendu, la situation en matière d'accès humanitaire dans ce pays est désormais l'une des pires au monde. L'intensification des combats entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide se poursuit, tandis que la population soudanaise est confrontée à des coupures de courant tournantes et à l'horrible vision quotidienne de cadavres en décomposition dans les rues. Les conséquences sur le plan humanitaire sont aggravées par le fait que les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide commettraient, selon des éléments crédibles, de graves violations du droit international humanitaire susceptibles de constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. Comme nous l'avons entendu, il s'agit notamment d'actes de violence sexuelle et de frappes aériennes sur des zones peuplées,

qui entraînent de lourdes pertes en vies humaines parmi la population civile. Des informations crédibles font également état d'assassinats ciblés de civils et d'atrocités perpétrées contre des groupes ethniques spécifiques au Darfour, la plupart des effusions de sang étant attribuées aux unités de la Forces d'appui rapide et aux milices qui lui sont alliées. Nous saluons la décision du Procureur de la Cour pénale internationale d'ouvrir des enquêtes sur les infractions commises dans le cadre du conflit actuel et nous appelons les autorités soudanaises à veiller à ce que les responsables répondent pleinement de leurs actes.

Premièrement, il est essentiel que les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide placent les intérêts de leur peuple au premier plan, qu'elles mettent immédiatement fin aux hostilités et qu'elles entament des négociations de bonne foi. Dans ce contexte, nous nous félicitons des efforts diplomatiques déployés par les partenaires régionaux, notamment l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et la Ligue des États arabes, en vue de rétablir la paix au Soudan.

Deuxièmement, dans la déclaration de Djedda du 11 mai, comme nous l'avons entendu, les deux parties se sont engagées à agir conformément à leurs obligations internationales, ainsi qu'à permettre et à favoriser un accès humanitaire sans entrave, dans le respect du droit international humanitaire. Je félicite l'OCHA des efforts extraordinaires qu'il déploie pour assurer l'acheminement de l'aide humanitaire au Soudan, mais je me fais aussi l'écho des appels lancés par M^{me} Wosornu. Comme nous l'avons entendu, les convois humanitaires sont la cible d'attaques dans les zones contrôlées par les Forces d'appui rapide. Il est en outre indispensable de lever les obstacles bureaucratiques, tels que les procédures douanières restrictives qui sont à l'origine de retards, et ceux liés à la délivrance de visas et d'autorisations de voyage.

Le peuple soudanais souffre depuis bien trop longtemps. Celles et ceux qui ont la possibilité de mettre fin à leurs souffrances ne doivent ménager aucun effort pour mettre un terme au conflit.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions la Sous-Secrétaire générale, Martha Pobe, et la Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), Edem Wosornu, d'avoir fait le point sur la situation au Soudan. Nous saluons la participation à la présente séance du Représentant permanent du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Nous sommes vivement préoccupés par l'évolution dangereuse de la situation militaire et politique au Soudan. Les combats qui opposent depuis quelques mois l'armée

régulière et les Forces d'appui rapide dans la région de la capitale ont fortement aggravé la situation humanitaire déjà difficile dans le pays. Des milliers de personnes ont été tuées ou blessées, plus de 3 millions ont rejoint les rangs des déplacés et des centaines de milliers d'autres ont fui vers les pays voisins. La situation au Darfour occidental, notamment à Geneina, est particulièrement alarmante. Nous continuons d'appeler les parties soudanaises à faire preuve de volonté politique et à prendre des mesures immédiates pour mettre un terme définitif à la confrontation armée. Nous estimons que tout désaccord peut être réglé à la table des négociations, dans le cadre d'un dialogue inter-soudanais inclusif, et que les Soudanais ont la sagesse et l'expérience politique suffisantes pour y parvenir.

La région participe activement aux efforts déployés pour régler le conflit. Nous prenons acte du travail accompli par l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, ainsi que de celui réalisé à Djedda. Nous prenons note du sommet des pays voisins du Soudan, qui s'est déroulé en Égypte le 13 juillet, ainsi que de la tenue, hier à N'Djamena, de la première réunion de travail des Ministres des affaires étrangères de ces pays, dans le cadre du mécanisme mis en place lors du sommet. Nous partageons le point de vue des pays de la région quant à la nécessité de préserver les institutions étatiques du Soudan. Les autorités soudanaises ont également présenté une feuille de route en vue d'un règlement. Nous ne doutons pas que les mesures prises créeront les conditions nécessaires à la stabilisation de la situation et à la relance d'un processus politique inclusif au Soudan. Nous sommes convaincus que le succès de toute initiative de médiation repose sur son impartialité. Nous estimons que toute tentative de scinder les efforts des pays voisins ou les initiatives régionales serait contreproductive.

Nous apprécions à sa juste valeur l'aide apportée au pays et à la région par l'intermédiaire de l'OCHA et des organisations humanitaires, notamment celles qui sont en première ligne depuis le début du conflit et qui œuvrent de part et d'autre de la ligne de contact. Nous nous félicitons de l'arrivée, la semaine dernière, du premier convoi humanitaire à destination du Darfour. Nous demandons aux travailleurs humanitaires d'agir en stricte conformité avec les principes directeurs de l'ONU en matière d'aide humanitaire et de s'attacher davantage à fournir une aide à l'intérieur du pays.

Nous estimons que toute ingérence extérieure dans les affaires souveraines du Soudan, qui pourrait attiser le conflit, est inacceptable. Nous appelons à ne pas tenter d'influencer le cours des choses par des sanctions unilatérales illégitimes qui ne font qu'aggraver la situation

et accroître les souffrances de la population locale. Les pays occidentaux, avec l'appui du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Volker Perthes, lequel a perdu la confiance du peuple soudanais, se sont activement ingérés dans le processus politique interne du Soudan et ont, de manière irresponsable, imposé aux parties des limites à ne pas franchir. Ils portent dès lors une part importante de responsabilité dans l'effondrement de la situation dans le pays. Compte tenu du contexte de la présence de l'ONU, nous comprenons la décision des autorités soudanaises, et nous appelons l'ONU à agir de manière impartiale et à respecter l'opinion de Khartoum et la souveraineté du pays.

Nous regrettons de constater que de telles actions, qui visent notamment à créer une concurrence artificielle dans les efforts de médiation, se poursuivent. En l'absence d'une stratégie claire sur la manière dont la communauté internationale peut aider le Soudan à surmonter la situation actuelle, la pression et le chantage sont inutiles. Les manœuvres coercitives et la manipulation directe exercées au Soudan en usant du soutien des donateurs ont été observées dans d'autres pays du continent. Nous demeurons convaincus que les Soudanaises et les Soudanais doivent avoir pleinement le droit non seulement de prendre des décisions concernant l'avenir de leur pays et de leur peuple, mais aussi d'en assumer l'entière responsabilité.

Pour terminer, nous tenons à réaffirmer la volonté indéfectible de la Fédération de Russie de continuer à aider le Soudan, pays ami, à surmonter les difficultés actuelles et à retrouver le chemin de la paix et du développement durable. Nous continuons d'appuyer sans faille l'intégrité territoriale, l'indépendance et la souveraineté du Soudan.

M. Ishikane (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale Pobee et M^{me} Wosornu de leurs mises à jour. Le Japon apprécie grandement le dévouement avec lequel elles œuvrent en faveur du peuple soudanais. Je salue également la participation du Représentant permanent du Soudan à notre séance d'aujourd'hui.

Je remercie le Royaume-Uni d'avoir demandé la tenue de la présente séance publique d'information, qui arrive à point nommé. Il incombe au Conseil de sécurité de continuer d'exprimer sa position ferme sur les affrontements en cours, lesquels compromettent gravement les efforts déployés pour remettre le Soudan sur la voie de la transition politique, et aggravent la situation humanitaire.

Je voudrais mentionner les trois points suivants.

Premièrement, le Japon continue à appeler énergiquement les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide à cesser immédiatement les combats et à

retourner sur la voie d'un processus politique pacifique et inclusif. Il est regrettable que près de quatre mois se soient écoulés sans que rien ne laisse entrevoir que les parties sont disposées à mettre fin aux hostilités. Le Japon exhorte les deux parties à participer sérieusement aux efforts déployés aux niveaux international et régional en vue d'instaurer un cessez-le-feu à long terme et de garantir l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire et la reprise du dialogue politique. Les parties doivent également respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et assurer la sécurité des civils, y compris celle du personnel humanitaire.

Deuxièmement, le Japon partage la profonde préoccupation de l'ONU au sujet des graves répercussions des affrontements sur les civils dans la région du Darfour. Nous sommes particulièrement préoccupés par les informations selon lesquelles des populations et des installations civiles sont prises pour cible. Par ailleurs, le Japon prend dûment note de l'inquiétude du Secrétaire général face à la montée de la violence. Une fois de plus, il souligne avec force que toute violence doit cesser immédiatement et que les obligations découlant du droit international humanitaire doivent être respectées par tous.

Le Japon craint que la détérioration de la situation ne pose un risque au-delà des frontières du pays. Nous remercions les voisins du Soudan, qui accueillent des réfugiés malgré les problèmes humanitaires auxquels ils sont eux-mêmes confrontés. En juin dernier, le Japon a décidé d'accorder une aide d'urgence d'un montant de 5 millions de dollars pour l'assistance humanitaire au Soudan, ainsi qu'une aide sous forme de dons, qui, concrètement, sera fournie par l'intermédiaire d'organisations non gouvernementales japonaises au Soudan et au Tchad.

Troisièmement, je voudrais souligner que le ferme appui du Japon à la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan reste inchangé. À cet égard, le Japon est prêt à contribuer activement aux discussions à venir sur la meilleure façon de renouveler le mandat de la Mission afin de l'adapter à la situation sur le terrain.

Pour terminer, le Japon réaffirme sa volonté de soutenir la population soudanaise.

M^{me} Alhefeiti (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier M^{me} Martha Pobee et M^{me} Edem Wosornu de leurs exposés détaillés, et je souhaite la bienvenue à l'Ambassadeur Mohamed à la séance d'aujourd'hui.

La présente séance a lieu plus de 100 jours après le début des combats au Soudan, qui ont coûté la vie à de nombreux innocents et infligé d'immenses souffrances à

la population soudanaise, comme l'ont indiqué les intervenants aujourd'hui. Par conséquent, il est impératif d'intensifier les efforts diplomatiques pour mettre fin à cette crise dans toutes ses dimensions. Aussi voudrais-je insister sur trois éléments.

Premièrement, les efforts doivent se poursuivre pour atténuer la situation humanitaire désastreuse à laquelle sont confrontés des millions de Soudanais en raison de la poursuite des combats et du manque de respect des trêves précédemment déclarées. Dans ce contexte, il faut garantir l'approvisionnement en eau et en denrées alimentaires, ainsi que les services de santé, car près de la moitié de la population souffre de niveaux élevés d'insécurité alimentaire. Il faut également prêter attention aux besoins des déplacés et des réfugiés, car leur nombre est en forte augmentation, alors que certains pays voisins sont déjà en proie à des problèmes internes. Par conséquent, nous appelons la communauté internationale à apporter son appui au Soudan et aux pays voisins durant cette période difficile, compte tenu de l'ampleur des besoins sur le terrain et des financements insuffisants reçus par l'ONU et ses partenaires humanitaires pour cette année.

Pour leur part, et dans le cadre de leur solidarité humanitaire avec le peuple soudanais, les Émirats arabes unis ont fourni une aide d'urgence en transportant, par l'intermédiaire d'un pont aérien et par voie maritime, plus de 2 000 tonnes de produits médicaux et alimentaires vers Port Soudan et vers le Tchad, afin de venir en aide aux réfugiés soudanais. Nous avons également mis en place un hôpital militaire de campagne au Tchad et ouvert un bureau de coordination de l'aide étrangère des Émirats arabes unis afin d'appuyer et de coordonner les efforts humanitaires, et nous poursuivrons notre appui à cet égard.

Deuxièmement, nous soulignons l'importance pour les parties de respecter le droit international humanitaire, y compris la protection des civils et des infrastructures civiles, ainsi que de garantir l'accès sans entrave et en toute sécurité du personnel et des fournitures humanitaires aux personnes qui en ont besoin. Parallèlement, nous réitérons nos appels à la mise en œuvre intégrale des importants engagements pris à Djedda, en Arabie saoudite.

Dans ce contexte, nous condamnons le meurtre de plusieurs travailleurs humanitaires au Soudan et exprimons notre inquiétude face aux informations signalant des attaques contre ces derniers ainsi que des pillages d'installations humanitaires. N'oublions pas que dans 10 jours, le 19 août, nous célébrerons la Journée mondiale de l'aide humanitaire, ce qui sera une occasion

de rendre hommage aux travailleurs humanitaires et aux secouristes et de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour les protéger ainsi que pour protéger leur important travail.

Troisièmement, les Émirats arabes unis appellent une nouvelle fois les parties à instaurer un cessez-le-feu immédiat et permanent, à œuvrer à une solution pacifique à la crise et à revenir sur la voie politique. À cet égard, nous soulignons l'importance de donner suite aux efforts diplomatiques déployés aux niveaux régional et international pour régler la crise au Soudan. Le dernier effort en date a été la réunion, organisée cette semaine au Tchad, du mécanisme ministériel issu du sommet des pays voisins du Soudan, qui a eu lieu au Caire. Nous nous associons aux autres orateurs et oratrices pour saluer le communiqué final du sommet, qui a souligné l'importance d'une solution politique et du dialogue pour garantir la sécurité et la stabilité.

Dans le cadre de la volonté des Émirats arabes unis d'instaurer une coopération régionale et internationale pour régler les problèmes urgents qui se posent, mon pays a également participé à la première réunion du Quatuor de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, le mois dernier. Dans ce contexte, nous soulignons la nécessité d'intensifier cette dynamique et de coordonner étroitement tous ces efforts.

Pour terminer, les Émirats arabes unis continuent de réaffirmer leur solidarité constante avec le peuple soudanais en cette période difficile, notamment en appuyant tous les efforts déployés pour mettre fin à cette crise.

M. Afonso (Mozambique) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Gabon, le Ghana et mon pays, le Mozambique.

Nous remercions la Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, M^{me} Martha Pobebe, et la Directrice des opérations et de la communication du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, M^{me} Edem Wosornu, de leurs mises à jour importantes et éclairantes sur la situation au Soudan. Nous saluons la participation à la présente séance de S. E. M. Mohamed, Représentant permanent du Soudan.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité tiennent à condamner les hostilités entre les Forces d'appui rapide et les Forces armées soudanaises, qui se poursuivent sans relâche depuis quatre mois. Nous regrettons profondément les immenses souffrances infligées à la population soudanaise, les affrontements en cours ayant fait plus de 1 000 victimes civiles. Nous constatons avec préoccupation

qu'environ 2,5 millions de personnes sont déplacées et que l'approvisionnement en fournitures médicales et en denrées alimentaires est perturbé, avec les conséquences négatives qui en découlent pour les populations vulnérables. En outre, nous suivons avec inquiétude la détérioration de la situation au Darfour, en particulier dans le Darfour central et dans le Darfour septentrional, où des meurtres sont signalés et où des cas de violence sexuelle sont enregistrés, en particulier contre les femmes et les filles.

Conscients de la situation actuelle, les trois membres africains du Conseil de sécurité voudraient souligner les points suivants.

Premièrement, les trois membres africains du Conseil de sécurité condamnent en particulier les attaques persistantes contre les civils, les hôpitaux et les infrastructures nationales critiques, ainsi que les atteintes sexuelles commises contre les femmes et les filles. Ces actes sont inacceptables et constituent une violation flagrante du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. Nous condamnons également les violations répétées de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques de 1961. Nous appelons les parties à respecter leurs obligations internationales et à protéger les locaux diplomatiques.

Nous déplorons que la lutte fratricide entre l'armée et les Forces d'appui rapide s'éternise malgré les efforts de médiation déployés pour parvenir à un cessez-le-feu. Jusqu'à présent, toutes les tentatives sont restées lettre morte et les rares trêves n'ont pas duré. Nous exhortons une fois encore les parties à cesser les hostilités et à s'engager dans la voie du dialogue et de la diplomatie afin de parvenir à la paix et à la prospérité pour le peuple soudanais. Par ailleurs, nous appelons à nouveau à une cessation immédiate des hostilités et à un engagement renouvelé en faveur des négociations. La voie de la paix et de la prospérité pour le peuple soudanais passe par le dialogue et la réconciliation nationale.

Deuxièmement, les trois membres africains du Conseil de sécurité soutiennent les efforts menés au niveau régional en vue d'une solution durable à la crise actuelle, en particulier ceux des dirigeants de l'Union africaine, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et de la Ligue des États arabes. À cet égard, nous saluons le communiqué publié à l'issue du sommet des États voisins du Soudan, qui s'est tenu le 13 juillet, ainsi que le plan d'action tripartite de la première réunion du mécanisme ministériel des pays voisins du Soudan. Nous saluons également le communiqué de la réunion du groupe de pays du Quatuor de l'IGAD, qui s'est tenue le 10 juillet.

Nous exhortons les parties au conflit à mettre en œuvre les recommandations formulées dans le communiqué du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, qui réaffirme les six éléments clefs contenus dans la feuille de route de l'Union africaine pour le règlement du conflit au Soudan. Nous attendons avec intérêt les résultats de l'initiative conjointe de l'Union africaine et de l'IGAD visant à organiser un dialogue politique à Addis-Abeba entre les parties prenantes non militaires. Nous soulignons qu'il importe de renforcer la coordination et de préserver la complémentarité entre les efforts régionaux et internationaux afin de répondre aux préoccupations actuelles concernant une cessation permanente des hostilités.

Enfin, troisièmement, nous restons vivement préoccupés par la situation humanitaire catastrophique au Soudan, où l'on estime à 24,7 millions le nombre de personnes qui ont besoin d'une aide humanitaire. Nous demandons donc aux partenaires donateurs d'augmenter leur appui financier afin d'atteindre l'objectif fixé dans le plan de réponse humanitaire. M^{me} Wosornu a insisté sur l'importance de ce point dans son exposé. Nous nous félicitons du rôle positif et constructif que les pays voisins ont joué dans la stabilisation du Soudan et en particulier des efforts qu'ils ont déployés pour gérer la crise des réfugiés. Il est urgent d'intensifier l'intervention humanitaire afin de s'assurer que les besoins des réfugiés et des personnes déplacées sont correctement et convenablement pris en compte. Il importe, selon nous, que tous les acteurs adoptent une approche coordonnée des réponses humanitaires et en matière de sécurité, en particulier aux frontières avec les pays voisins, en étroite collaboration avec leurs autorités respectives.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité tiennent à réaffirmer leur solidarité vis-à-vis du peuple soudanais. Nous sommes fermement attachés au respect de l'indépendance, de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale de ce pays africain frère. Nous exprimons notre rejet collectif de toute ingérence extérieure dans le conflit en cours, qui compliquerait la situation sur le terrain. Nous restons déterminés à appuyer les efforts visant à instaurer la paix, la sécurité et la stabilité au Soudan.

M. França Danese (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale Martha Pobee et la Directrice Edem Wosornu de leurs exposés détaillés et je salue la participation à la présente séance de l'Ambassadeur Mohamed et de la délégation soudanaise.

La violente lutte pour le pouvoir qui a éclaté au Soudan en avril a plongé le pays dans le chaos. Nous restons profondément préoccupés par la poursuite des

affrontements militaires, qui ont embrasé plusieurs zones urbaines au Soudan dès le début des hostilités. Nous sommes préoccupés par la situation et les souffrances des millions de civils touchés par ces actions dans un contexte aussi violent et précaire. L'ampleur des dégâts causés aux infrastructures essentielles par les violents affrontements armés est effroyable. Nous condamnons fermement les atrocités commises par les parties au conflit et regrettons que la protection des civils ait été totalement négligée dans certaines régions du Soudan. Nous sommes affligés par les informations faisant état de massacres dans le Darfour occidental. Les combats ont également perturbé l'aide humanitaire vitale et l'accès à la nutrition de base et aux services essentiels tels que les soins de santé, l'eau et l'électricité. Nous sommes profondément préoccupés par le manque d'informations détaillées en provenance de la région du Darfour et des États du Nil-Bleu et du Kordofan méridional dans un contexte d'hostilités généralisées. Tout plan visant à protéger les civils dans ces zones nécessite des rapports complets sur le terrain.

Le Brésil appuie fermement la déclaration de Djedda, salue les efforts déployés par l'Arabie saoudite et les États-Unis visant à la renforcer et déplore les violations répétées des principes qui y sont énoncés. Nous appelons les parties à honorer les engagements élémentaires énumérés dans ce document, qui sont essentiels au flux de l'aide humanitaire vitale. Nous renouvelons les appels à un cessez-le-feu immédiat et sans conditions et nous exhortons les parties à faire le choix du dialogue pour régler leurs différends une fois qu'une trêve aura été conclue. Une solution négociée au conflit est le seul moyen d'ouvrir la voie à une transition politique pacifique au Soudan. L'ampleur des pertes et des destructions causées par ce conflit montre clairement que la solution à la crise n'est pas militaire.

Le Soudan peut compter sur l'appui de ses voisins pour favoriser un règlement pacifique. Après tout, la violente lutte pour le pouvoir qui a conduit au conflit au Soudan est à la fois une tragédie pour le peuple soudanais et une menace pour la stabilité et la prospérité de la région. La crise a eu de graves conséquences humanitaires aux frontières entre le Soudan et l'Égypte, le Tchad, le Soudan du Sud, l'Éthiopie, la République centrafricaine, la Libye et l'Érythrée. Le Soudan peut également compter sur la médiation et les bons offices de l'ONU, de l'Union africaine, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, de la Ligue des États arabes et d'un grand nombre de ses partenaires principaux.

Il est nécessaire de parvenir à un règlement pacifique du conflit pour jeter les bases de la transition politique que des millions de Soudanais appellent de leurs vœux et

sont en droit d'attendre. Il s'agit là d'un message important que toutes les forces politiques soudanaises doivent prendre en compte. Le Brésil réaffirme son attachement à la souveraineté, à l'unité, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale du Soudan. Il renouvelle son soutien au peuple soudanais dans sa quête de paix, de justice et de dignité et appelle la communauté internationale à faire preuve d'une plus grande solidarité avec le Soudan en cette période critique. Le Conseil de sécurité doit unir ses forces pour relever les défis auxquels le Soudan est confronté. L'inaction fera payer un lourd tribut au peuple soudanais, qui ne peut tout simplement pas se le permettre.

M^{me} Gatt (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale Pobe et la Directrice Wosornu de leurs exposés.

Malte condamne fermement le cycle de violence qui s'est emparé du Soudan depuis plus de 100 jours et appelle une nouvelle fois les deux parties à cesser les hostilités sans conditions préalables. Nous déplorons les pertes en vies humaines et condamnons les attaques dirigées contre les infrastructures civiles, notamment les hôpitaux, les écoles et les lieux de culte, ainsi que contre le personnel, les locaux et les biens des organisations humanitaires et médicales. Nous sommes préoccupés par les informations de plus en plus nombreuses faisant état de civils pris entre deux feux, y compris ceux qui sont tués dans leur propre maison ou dans des lieux où ils cherchaient à se mettre à l'abri. Les enfants restent également très exposés, plus de 2 000 d'entre eux ayant été tués ou mutilés depuis le début du conflit.

Nous rappelons à toutes les parties les obligations qui leur incombent en vertu du droit international, notamment celle de redoubler d'efforts pour mettre fin à toutes les violations graves contre les enfants et les prévenir. Nous sommes consternés par les nombreuses informations faisant état de violences sexuelles et fondées sur le genre perpétrées à Khartoum et à Geneina, notamment les attaques contre les défenseuses des droits humains et les organisations de la société civile, ainsi que les enlèvements de femmes et de filles. Il faut d'urgence, et en priorité, faciliter l'accès des personnes rescapées aux soins médicaux et au soutien psychosocial. La nécessité de rendre justice aux victimes et aux personnes rescapées d'atrocités criminelles, et de veiller à ce que les auteurs de ces crimes en répondent, doit être au cœur de nos efforts collectifs. Nous appelons à renforcer les mesures de protection, en particulier pour les femmes, les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées et les autres groupes vulnérables.

La crise humanitaire au Soudan ne cesse de s'aggraver. Pas moins de 42% de la population du pays est confrontée à une insécurité alimentaire aiguë, en plus de

l'augmentation des prix des denrées alimentaires et des carburants, des mauvaises récoltes et des chocs climatiques. Nous appelons à un accès humanitaire sûr, rapide et sans entrave au Soudan. Nous soutenons également la reprise des opérations du Programme alimentaire mondial, en particulier la récente livraison transfrontière de nourriture au Darfour, le 3 août, facilitée par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Comme nous l'a dit aujourd'hui la Directrice Wosornu, il reste beaucoup à faire à cet égard. Hélas, au moins 18 travailleurs humanitaires ont été tués depuis le début du conflit, et plus de 53 attaques ont été perpétrées contre des établissements de santé. Ces personnes ne doivent jamais être prises pour cible.

Avec environ 3,5 millions de personnes déplacées, le conflit au Soudan risque de déclencher une crise d'ampleur régionale. Ceux qui cherchent à fuir sont délibérément pris pour cible, ce qui est inacceptable. Nous sommes également préoccupés par la situation des femmes et des enfants déplacés à l'intérieur du pays, qui sont très exposés aux violences sexuelles et fondées sur le genre.

Malte se félicite de tous les efforts déployés pour mettre fin aux hostilités en cours et permettre au Soudan de reprendre son processus de transition politique. Ces efforts doivent être inclusifs, avec la pleine participation des femmes, des jeunes et de la société civile. Dans le même temps, nous rappelons l'importance de veiller à ce que les efforts de médiation régionaux – y compris ceux déployés par l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, ainsi que par les pays voisins et d'autres partenaires – soient coordonnés et appuyés par des messages forts et unifiés de la part du Conseil.

Pour terminer, nous restons convaincus que seuls le dialogue et la médiation permettront de régler le conflit. Nous exhortons les deux parties à donner suite à ces appels afin de garantir un règlement durable centré sur le peuple soudanais.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale, M^{me} Martha Pobece, ainsi que la Directrice, M^{me} Edem Wosornu, pour leurs exposés extrêmement complets. Je reviendrai pour ma part sur deux points.

Premièrement, toutes les parties doivent cesser immédiatement les combats. Depuis trois mois, la situation sécuritaire au Soudan n'a cessé de se dégrader. Les populations civiles en sont les premières victimes. La poursuite des combats éloigne toujours plus la perspective d'une transition vers un gouvernement civil, voulue par les Soudanais. La France est préoccupée par les attaques récentes à grande échelle contre les civils et les infrastructures civiles,

notamment de santé. La communautarisation croissante des affrontements au Darfour constitue un risque important pour les populations concernées. L'ouverture de nouveaux fronts au Kordofan méridional est également un sujet de préoccupation. Plus largement, le risque de démembrement du Soudan fait craindre une déstabilisation de l'ensemble de la sous-région. Il est impératif que les combats cessent et que toutes les parties respectent leurs obligations au titre du droit international humanitaire. Toute ingérence extérieure qui contribue à la prolongation du conflit aggravera encore la situation humanitaire et compromettra la stabilité régionale.

La France continuera à œuvrer à la conclusion d'un cessez-le-feu durable et à la reprise d'un processus politique inclusif, en associant dans les meilleurs délais les forces politiques et les représentants de la société civile. Nous continuerons d'appuyer à cette fin les efforts des États-Unis, de l'Arabie saoudite, de l'Union africaine, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, de l'Union européenne, ainsi que des pays voisins ou proches du Soudan. Nous soutenons également le rôle et les missions de l'ONU, via la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan, le Représentant spécial du Secrétaire général Volker Perthes, ainsi que l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique, M^{me} Hanna Tetteh. Nous saluons leur travail indispensable, malgré des conditions très difficiles. La sécurité des personnels des Nations Unies doit impérativement être assurée.

La communauté internationale doit se mobiliser pour répondre à la crise humanitaire en cours au Soudan. Comme les intervenantes l'ont rappelé, les besoins des populations civiles n'ont cessé de croître et de s'accroître. Les combats ont engendré des millions de personnes déplacées. Plus de 20 millions de personnes pourraient se trouver en situation d'insécurité alimentaire sévère au Soudan dès le mois de septembre, et plusieurs centaines de milliers de personnes se sont réfugiées dans les pays limitrophes. La France salue à cet égard les efforts des États de la région qui accueillent ces réfugiés et l'appui apporté par l'ONU et par les organisations humanitaires internationales.

En dépit de l'urgence de la situation, nous le savons, l'aide humanitaire ne peut atteindre Khartoum et le Darfour en raison des affrontements, en raison de l'absence de garanties de sécurité, en raison des entraves qui ont été posées par les belligérants et des attaques récurrentes qui ciblent les travailleurs humanitaires. La France appelle toutes les parties à garantir un accès sûr, complet et sans entrave à l'ensemble du territoire soudanais. Nous

encourageons les pays voisins et les pays de transit à continuer à faciliter la fourniture de l'aide humanitaire, à faire respecter le droit international humanitaire et à faciliter l'accueil des réfugiés. La France soutient les efforts en fournissant une aide d'urgence de plus de 41 millions d'euros pour répondre aux besoins des populations. Cette solidarité avec la population soudanaise se traduit aussi au niveau de l'Union européenne. Celle-ci a engagé plus de 256 millions d'euros cette année en matière d'aide humanitaire et d'aide au développement, et elle se tient prête à envisager d'utiliser tous les moyens à sa disposition, y compris des mesures restrictives, pour contribuer à mettre fin à ce conflit.

M. Hauri (Suisse) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, Martha Pobe, et la Directrice des opérations et de la communication au Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Edem Wosornu, pour leurs exposés émouvants. Je salue également la présence du Représentant permanent du Soudan.

Tout d'abord, je tiens à exprimer ma gratitude à l'ensemble du personnel des Nations Unies pour ses efforts inlassables, et à réaffirmer le plein soutien de la Suisse à la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan et au Représentant spécial du Secrétaire général Volker Perthes.

La dernière fois que nous nous sommes réunis au Conseil pour discuter de la situation au Soudan (voir S/PV.9375), nous avons fait part de nos préoccupations communes concernant la poursuite des combats, qui plongerait le Soudan dans une catastrophe humanitaire. Depuis, la situation s'est encore nettement détériorée et nous sommes témoins d'une nouvelle escalade de la violence, accompagnée de graves violations du droit international. Face à cette situation, j'aimerais souligner trois points.

Tout d'abord, il est inacceptable que ce conflit soit mené sans égard au prix payé par la population. Nous condamnons avec la plus grande fermeté la violence et les attaques persistantes contre les civils. Du Darfour nous parviennent des allégations alarmantes de meurtres à caractère ethnique, d'exécutions sommaires et de violences sexuelles et fondées sur le genre commises en premier lieu par les Forces d'appui rapide et des milices alliées. De graves violations des droits de l'enfant sont commises quotidiennement. Nous appelons toutes les parties à impérativement respecter le droit international humanitaire et les droits humains. Il est primordial que les responsables répondent de leurs actes afin de rendre justice aux victimes et en vue d'empêcher qu'ils ne se reproduisent à l'avenir. Nous sommes reconnaissants à celles et ceux qui risquent leur vie pour enregistrer les

faits sur le terrain. La Suisse se joint aux appels en faveur d'enquêtes approfondies, impartiales et indépendantes sans délai sur toutes les allégations de violations des droits humains et d'atteintes à ces droits et les violations du droit international humanitaire. En outre, la recrudescence des violences dans le Kordofan septentrional et le Kordofan méridional, ainsi que dans l'État du Nil-Bleu, ne fait que contribuer à l'aggravation du conflit.

Deuxièmement, nous appelons à nouveau les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide à faciliter un accès humanitaire sûr, rapide et sans entrave aux civils dans le besoin et à protéger le personnel et les infrastructures médicales, conformément au droit international humanitaire et à la déclaration de Djedda. Près de 4 millions de personnes, dont la moitié sont des enfants, ont fui le conflit à la recherche de protection et de biens essentiels, et les chiffres ne cessent d'augmenter. Des millions de personnes sont au bord de la famine à cause du conflit, comme nous l'avons souligné dans notre intervention lors du débat public jeudi dernier (voir S/PV.9392). Nous saluons le fait que les pays de la région ont accueilli les personnes fuyant le conflit, et nous nous faisons l'écho de l'appel des derniers mois pour que les frontières demeurent ouvertes. La Suisse continuera à soutenir les efforts humanitaires au Soudan et dans la région.

Troisièmement, nous appelons les parties à reprendre les négociations en vue d'un cessez-le-feu durable et à engager un dialogue de bonne foi. À cet égard, la Suisse salue les efforts diplomatiques actuellement déployés. Une coordination étroite et la complémentarité de ces initiatives sont impératives afin d'obtenir des résultats durables et d'arrêter la spirale de violence et de destruction. Dans la perspective d'un éventuel retour à un processus politique, la participation des actrices et acteurs civils de manière inclusive dans la recherche de toute solution est primordiale.

Les souffrances du peuple soudanais ne cesseront que lorsque les combats prendront fin. Nous tous, membres du Conseil, devons redoubler d'efforts pour mettre fin à ce conflit dévastateur. Il est essentiel que le Conseil soit uni sur cette question afin de pleinement soutenir les efforts de médiation en cours.

La Suisse reste aux côtés du peuple soudanais pour réaliser ses aspirations à la paix, à la justice et à la gouvernance démocratique.

M^{me} Dautllari (Albanie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Royaume-Uni d'avoir demandé la tenue de la présente séance et du dévouement sans faille dont il fait preuve en tant que rédacteur sur le dossier soudanais. Nous sommes aussi reconnaissants à la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à

la transition au Soudan, au Représentant spécial Perthes et à son équipe, ainsi qu'au Bureau de la coordination des affaires humanitaires, pour le travail qu'ils accomplissent sur le terrain. Nous remercions la Sous-Secrétaire générale Pobeë et la Directrice Wosornu de leurs exposés.

Comme l'ont souligné les intervenantes, la grave crise humanitaire au Soudan exige une attention immédiate et des efforts coordonnés, étant donné que les civils, notamment les femmes, les enfants et les réfugiés, sont les plus touchés par les ravages du conflit, ce qui les expose à des dangers et à des souffrances extrêmes.

Nous restons également très préoccupés par la poursuite des combats. Nous exhortons les deux parties au conflit à cesser immédiatement les affrontements et appelons tous les groupes armés du Soudan à s'abstenir de prendre part aux hostilités.

Nous sommes alarmés par les chiffres indiquant que plus de 20 millions de Soudanais souffriront d'une insécurité alimentaire aiguë jusqu'en septembre en raison de ce conflit et de la situation macroéconomique déjà désastreuse.

La poursuite de la violence pourrait avoir des conséquences irréparables pour le Soudan et l'ensemble de la région. Dans ce contexte, nous lançons un appel urgent pour que l'action humanitaire au Soudan et dans la région soit libre et sans entrave, et nous demandons instamment au Gouvernement soudanais de faciliter les procédures administratives afin de permettre l'aide humanitaire.

L'Albanie demeure vivement préoccupée par les informations crédibles provenant du Soudan, et en particulier du Darfour, qui font état de cas d'agressions sexuelles et physiques contre des femmes, ainsi que de tirs aveugles sur des femmes et des enfants. Des informations plus inquiétantes encore mettent en évidence les violences ethniques ciblées commises au Darfour, notamment les meurtres et les violences sexuelles fondés sur l'appartenance ethnique.

Les souffrances des civils ne peuvent être passées sous silence. Les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide ont violé les droits humains et le droit international humanitaire et perpétré des atrocités, y compris des violences sexuelles, autant d'actes pour lesquels elles doivent être tenues responsables. Nous nous félicitons de l'annonce faite par le Procureur de la Cour pénale internationale concernant l'ouverture d'une enquête à ce sujet. Nous exhortons par ailleurs toutes les parties à respecter le droit international humanitaire et à donner la priorité à la protection des civils, en particulier les femmes et les enfants, dans l'ensemble du pays, y compris au Darfour.

La communauté internationale doit rester unie pour faire pression sur les parties au conflit afin qu'elles s'engagent à respecter un cessez-le-feu national. Nous nous félicitons des efforts déployés par les États-Unis et l'Arabie saoudite à cet égard. Dans la même veine, nous saluons et appuyons tous les efforts diplomatiques et de médiation menés par l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, la Ligue des États arabes, l'ONU et d'autres parties prenantes régionales, et nous appelons à une coordination étroite de ces efforts. Une pression maximale doit être exercée pour obliger les parties au conflit à réduire la violence, à permettre l'acheminement de l'aide humanitaire et des fournitures médicales, à garantir un accès sans entrave aux zones touchées et à protéger les travailleurs humanitaires, qui ne doivent jamais être la cible d'attaques.

Pour terminer, il importe que le Conseil de sécurité et la communauté internationale s'unissent pour aider le Soudan à mettre un terme à ce conflit.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale Pobeë et la Directrice Wosornu de leurs exposés, et je salue la participation à la présente séance du Représentant permanent du Soudan.

Le conflit armé au Soudan dure depuis près de quatre mois, alors que le nombre de victimes civiles augmente et la situation humanitaire se détériore. En tant qu'amie et partenaire du Soudan, la Chine regrette profondément cette évolution. Dans le même temps, les efforts diplomatiques déployés pour trouver une solution politique au conflit soudanais se poursuivent. La Chine espère que les parties concernées, dans l'intérêt du pays et de son peuple, instaureront un cessez-le-feu et mettront fin aux combats dès que possible, favoriseront la désescalade et régleront leurs différends par la voie du dialogue, de manière à créer les conditions nécessaires à la paix et à la réconciliation.

La Chine se félicite des efforts considérables consentis par l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), la Ligue des États arabes et les pays de la région pour régler la question soudanaise.

L'Égypte a accueilli le mois dernier un sommet réunissant les pays voisins du Soudan, et le Tchad a tenu cette semaine une réunion ministérielle de suivi. La Chine espère que les pays et les organisations de la région renforceront leur coordination avec les parties soudanaises et joueront un rôle de premier plan dans la facilitation des pourparlers de paix. La communauté internationale et les partenaires extérieurs à la région doivent apporter le soutien et la coopération qui s'imposent.

Le Soudan est actuellement confronté à d'énormes besoins humanitaires, ce qui a des répercussions sur les pays voisins. La Chine salue l'action menée par l'ONU et les organisations humanitaires internationales pour acheminer de nombreux lots de fournitures humanitaires au Darfour et dans d'autres régions, en dépit des circonstances difficiles. Elle appelle la communauté internationale à aider le Soudan et les pays voisins à améliorer leurs capacités d'intervention humanitaire, à élargir la portée des opérations de secours et à appuyer les initiatives humanitaires régionales. Dans le même temps, l'aide humanitaire apportée au Soudan doit respecter la souveraineté du pays et sa direction des affaires et suivre les principes directeurs de l'ONU relatifs à l'aide humanitaire d'urgence. Les parties soudanaises doivent en outre respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire.

Le conflit au Soudan a eu de graves répercussions sur la situation au Darfour. La communauté internationale doit apporter un soutien constructif pour apaiser la situation et éviter d'aggraver les conflits.

Le Soudan est un pays important dans la Corne de l'Afrique. Il est dans l'intérêt fondamental du Soudan et des pays de la région qu'un cessez-le-feu soit rapidement instauré et qu'un retour à la normale et à l'ordre s'opère. La nécessité de préserver la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du Soudan et de s'opposer à toute ingérence extérieure dans ses affaires intérieures a été récemment soulignée à plusieurs reprises par l'Union africaine et l'IGAD, ainsi que lors du sommet réunissant les pays voisins du Soudan. La communauté internationale doit tenir compte des appels des pays de la région, encourager les bons offices des pays et des organisations régionales et éviter les programmes, les sanctions et les pressions imposés de l'extérieur. Le Conseil doit encourager la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan à jouer un rôle actif dans le règlement du problème soudanais. La Chine estime que le peuple soudanais dispose des capacités et de la sagesse requise pour surmonter les difficultés et les défis qu'il connaît actuellement et mettre fin aux combats dès que possible. Elle est prête à travailler avec la communauté internationale à l'appui des efforts déployés par les Soudanais.

M. Pérez Loose (Équateur) (*parle en espagnol*) : Nous remercions M^{me} Martha Pobee, Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, et M^{me} Edem Wosornu, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, de leurs exposés.

L'Équateur condamne la violence armée des 116 derniers jours et ses effets préjudiciables sur la

population civile. Nous ne pouvons pas garder le silence face aux violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme commises contre la population soudanaise, qui est victime, entre autres choses, de crimes de violence sexuelle liée aux conflits, d'attaques aveugles contre les civils, de disparitions forcées, d'exécutions extrajudiciaires, de campagnes de terreur, d'attaques contre des écoles et des hôpitaux, d'attaques contre des camps de déplacés, de meurtres à motivation ethnique, d'incendies intentionnels de villages, réduits en cendres, d'un manque de services de base et du trafic d'armes. La multiplication des cas de violence sexuelle est particulièrement inquiétante. Il faut immédiatement mettre en place des mécanismes pour faire cesser ces infractions odieuses, et les auteurs de ces actes, y compris les crimes contre l'humanité, doivent faire l'objet d'enquêtes et être traduits en justice. Le seul moyen d'empêcher la répétition de telles atrocités consiste à faire en sorte qu'il n'y ait pas d'impunité.

Nous sommes préoccupés par la situation humanitaire dans le pays, avec plus de 3 millions de déplacés, plus de 800 000 réfugiés soudanais et un manque d'accès aux services, autant d'éléments qui dressent un sombre tableau du conflit qui s'aggrave. Il est donc impératif que la communauté internationale maintienne sa contribution à l'aide humanitaire, qui peut aider à atténuer la souffrance de millions de Soudanais. À cet égard, nous appelons toutes les parties à garantir un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave dans l'ensemble du Soudan, et nous condamnons le meurtre d'agents humanitaires et de volontaires. Nous espérons que les pays de la région, qui ont gardé leurs frontières ouvertes en dépit de la situation difficile où ils se trouvent, poursuivront leur soutien. Nous saluons par ailleurs les initiatives internationales, régionales et multilatérales qui visent à trouver une solution pacifique au conflit. Il est temps d'unir nos efforts dans le cadre d'un seul et même processus de paix inclusif qui regroupe toutes les parties prenantes et offre un peu de répit dans un conflit qui a déjà fait tant de morts et continue d'aggraver la situation humanitaire, économique et sociale qui va déjà se détériorer dans le pays. Nous appelons à ce que le Groupe d'experts sur le Soudan créé par la résolution 1591 (2005) se voie donner les moyens et l'accès dont il a besoin pour s'acquitter de son mandat. Il est temps que les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide cessent immédiatement leurs hostilités et leurs actes de violence et qu'elles se conforment aux obligations que leur fait le droit international.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante des États-Unis.

Je remercie M^{me} Wosornu de son leadership et la Sous-Secrétaire générale Pobe de son exposé qui ne prête guère à l'optimisme. Cela dit, bien que nous nous félicitons de la participation de la Sous-Secrétaire générale, nous nous attendions plutôt à ce que ce soit le Représentant spécial du Secrétaire général Perthes qui s'exprime devant le Conseil de sécurité. D'après ce que nous croyons maintenant comprendre, le Gouvernement soudanais avait averti qu'il fermerait la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan si le Représentant spécial du Secrétaire général prenait part à la présente séance d'information, et c'est inacceptable. Je me félicite de la présence du Représentant permanent du Soudan et j'attends avec intérêt d'entendre sa déclaration sur la situation dans le pays, s'agissant en particulier des efforts déployés pour mettre un terme à cette guerre absurde. Je remercie également le Royaume-Uni d'avoir demandé cette importante séance. M^{me} Wosornu a insisté dans sa déclaration sur le manque de couverture internationale de la situation au Soudan ; il est donc important de tenir une séance publique comme celle-ci.

Il y a plus de 100 jours que les combats ont éclaté entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide. Depuis lors, une violence insensée a causé des souffrances inimaginables. D'après un médecin de Khartoum, la situation a viré à l'enfer sur Terre. Des millions de personnes ont été déplacées. Nous avons entendu les chiffres, aujourd'hui. Des civils sont abattus en pleine rue. Les enfants sont souvent recrutés de force et victimes d'actes de violence. Des femmes sont sauvagement violées. Les combats empêchent également l'aide humanitaire, la nourriture, l'eau, les médicaments et d'autres produits essentiels de parvenir à ceux qui en ont cruellement besoin. Selon des informations crédibles, les Forces d'appui rapide et les milices qui leur sont alliées commettent sans cesse des atrocités et d'autres atteintes aux personnes au Darfour occidental. On recense des meurtres à motivation ethnique, une violence sexuelle généralisée et l'incendie et le pillage de maisons et de villages entiers, et des dizaines de milliers de personnes ont été contraintes à fuir vers le Tchad et d'autres pays. L'histoire se répète de la façon la plus tragique qui soit.

Les États-Unis condamnent dans les termes les plus forts les atrocités dont il est fait état, qui rappellent de manière inquiétante les événements horribles de 2004 qui nous ont amenés à déterminer qu'un génocide avait été commis au Darfour. En outre, nous sommes vivement préoccupés par le risque d'une extension du conflit au Darfour septentrional et central, en particulier au vu du regroupement signalé des Forces d'appui rapide et de leurs

affiliés près de El-Fasher, qui fait planer une menace sur les populations non arabes de la zone. Les informations non confirmées selon lesquelles des acteurs armés, sur le territoire soudanais, empêcheraient les gens de quitter la région du Darfour en quête de sûreté, notamment de l'autre côté de la frontière avec le Tchad nous inquiètent énormément.

À l'approche du soixante-quinzième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, nous avons la responsabilité de tenir la promesse de ce document fondateur, c'est-à-dire de ne pas nous contenter de célébrer les droits humains, mais de les défendre. En ce sens, nous devons tous exiger des parties qu'elles respectent leurs obligations au regard du droit international en matière de protection des civils. Bien sûr, la meilleure manière de le faire consisterait à qu'elles mettent un terme définitif à ce conflit violent. Les États-Unis et les partenaires régionaux et nationaux appellent d'une seule voix les parties à déposer les armes sans délai, et nous reprenons à notre compte les appels lancés par les pays de la région, y compris dans le communiqué de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) en date du 10 juillet, contre toute ingérence étrangère et tout appui militaire. Cela ne ferait en effet qu'intensifier et prolonger le conflit aux dépens de la population soudanaise. Nous appuyons également les efforts diplomatiques coordonnés qui sont déployés par l'Union africaine, l'IGAD, la Ligue des États arabes, l'ONU et d'autres parties de la Corne de l'Afrique et du Moyen-Orient.

Toutefois, tant que les armes ne se seront pas tues et que la crise humanitaire se poursuivra, nous devons prêter assistance au peuple soudanais, qui endure tellement de souffrances inutiles. Les États-Unis restent le principal donateur individuel d'aide humanitaire au profit de la population soudanaise. Nous nous employons à soutenir les millions de déplacés et les personnes, dont le nombre atteint pratiquement le million, qui se sont réfugiées dans les pays voisins. Nous devons aussi travailler ensemble pour que l'aide humanitaire puisse parvenir aux personnes qui en ont cruellement besoin, y compris celles qui ne peuvent pas quitter leurs maisons à cause des combats, des pénuries de carburant ou tout simplement de la peur.

Des obstacles bureaucratiques et autres entravent les opérations de secours. Là encore, c'est inacceptable. Les travailleurs humanitaires doivent être libres de faire ce qu'ils font le mieux, à savoir sauver des vies. Ils doivent pouvoir le faire sans obstacle ni retard. Nous demandons aux autorités soudanaises d'accélérer l'approbation des visas pour les travailleurs humanitaires, de permettre la circulation des biens et du personnel humanitaires dans tout le Soudan et de faciliter l'importation de biens et de matériel humanitaires.

Alors que la situation au Soudan se détériore, les pays voisins se mobilisent pour accueillir les réfugiés. Nous sommes profondément reconnaissants de ces actes d'humanité. Nous devons encourager ces pays à faire en sorte que les réfugiés et les demandeurs d'asile aient accès aux protections nécessaires.

Nous devons œuvrer en faveur d'un avenir où le Soudan aura retrouvé le chemin de la démocratie. L'avenir politique du Soudan appartient au peuple soudanais. Nous soutenons les membres de la société civile, les syndicats, les comités de résistance, les organisations de femmes et de jeunes, qui s'efforcent héroïquement de répondre aux besoins d'urgence, de promouvoir la paix et de relancer la transition démocratique en panne, afin que la liberté, la paix et la justice puissent être une réalité au Soudan.

En cette période délicate, le Conseil doit s'exprimer sans ambiguïté et d'une seule voix au nom de la paix. Nous ne devons jamais céder aux forces qui veulent empêcher le Conseil d'aborder les questions de paix et de sécurité internationales. Comme l'a dit le regretté Elie Wiesel, survivant de l'Holocauste et militant des droits de l'homme : « Le silence encourage le persécuté, jamais le persécuté ». Nous devons tous exhorter les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide à mettre fin à l'effusion de sang et aux souffrances du peuple soudanais. Il n'y a aucune solution militaire acceptable à ce conflit, et la paix ne peut être retardée un jour de plus.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan.

M. Mohamed (Soudan) (*parle en arabe*) : Pour commencer, je vous félicite, Madame la Présidente, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'août. Je remercie M^{me} Martha Pobe et M^{me} Edem Wosornu de leurs exposés instructifs.

Je remercie les délégations qui ont manifesté leur sympathie et leur soutien au peuple soudanais, compte tenu de ses souffrances et de la situation actuelle. À cet égard, le Gouvernement soudanais ne ménage aucun effort pour mettre fin à une guerre qui lui a été imposée. Je tiens à rappeler que décrire cette guerre comme une guerre entre deux parties ne nous mènera nulle part. Ce n'est pas une lecture stratégique ni réaliste des événements qui se déroulent actuellement au Soudan.

Une puissance régionale a soutenu cette agression et voulait que le Soudan devienne une *terra nullius*, au sens du droit international. Plusieurs délégations ont mis en avant les mouvements spontanés des citoyens,

qui ne sont pas des combats pour le plaisir de se battre mais relèvent de la légitime défense prévue par le droit international et sont autorisés par le droit pénal national. Les Forces armées soudanaises ont salué le processus de Djedda facilité par les États-Unis d'Amérique et le Royaume d'Arabie saoudite. Elles ne se battent pas pour le pouvoir, mais pour défendre les territoires et le peuple du Soudan contre la guerre ethnique aveugle, confirmée par les organisations de défense des droits de l'homme et condamnée par plusieurs pays, dont la troïka – Norvège, Royaume-Uni et États-Unis –, et d'autres organisations telles que Human Rights Watch et Amnesty International.

De plus, je tiens à souligner que nous entretenons une relation amicale avec M^{me} Linda Thomas-Greenfield, Représentante permanente des États-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies, et qu'il existe un respect mutuel entre nous. Je m'inspire de ses compétences diplomatiques. Cependant, la Mission permanente du Soudan n'a envoyé aucune correspondance officielle à la présidence du Conseil de sécurité dans laquelle elle menaçait de boycotter la présente séance si certaines personnes y participaient. Elle n'a pas non plus communiqué avec le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix à ce sujet. Toutefois, après avoir demandé notre inscription sur la liste des orateurs, nous avons reçu une lettre ambiguë. Nous avons été informés que, conformément à l'article 37, notre pays n'est pas autorisé à prendre la parole sans l'approbation du Conseil de sécurité. C'est pourquoi j'ai écrit une lettre à M^{me} Thomas-Greenfield à ce sujet. Elle m'a assuré que j'avais le droit de participer à la présente séance.

C'est dans ce contexte que nous avons envoyé des informations complètes à toutes les délégations et à la présidence du Conseil de sécurité sur les violences sexuelles et fondées sur le genre qui ont été mentionnées par plusieurs délégations. Nous leur avons également envoyé un rapport du Groupe chargé de lutter contre la violence faite aux femmes et aux enfants, dans lequel celui-ci condamne les auteurs de ces actes, tout comme ils ont été condamnés par la majeure partie de la communauté internationale. Les Forces armées soudanaises ne sont impliquées dans aucune violence sexuelle ou fondée sur le genre, et la partie responsable de cette atrocité est très bien connue. De nombreuses délégations y ont fait référence sans la nommer.

Les bombardements aveugles actuels ne sont pas le fait des Forces armées soudanaises. En l'occurrence, les Forces armées défendent des citoyens qui sont déplacés de force pour modifier la démographie actuelle et les remplacer par des étrangers porteurs de fausses identités.

C'est pourquoi les Forces armées doivent faire face à cette situation ; si une telle situation se produisait dans un des pays représentés au Conseil, quelle serait sa réaction ? Assisterait-il, sans rien faire, à l'irruption de membres de milices agressives dans les maisons des habitants, à la destruction de leurs biens et au viol de leurs femmes, ou donnerait-il l'ordre à ses forces armées et de sécurité de défendre ces populations ?

S'agissant de l'aspect humanitaire, le Soudan souligne qu'il est pleinement engagé à coopérer avec l'ONU, en particulier avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire aux personnes dans le besoin et touchées par la guerre. Le Gouvernement soudanais veut remédier à la situation humanitaire déclenchée par la guerre et aux problèmes de sécurité qui en résultent et ce, en faisant preuve de responsabilité, de souplesse et de réalisme. Il a à cœur de faire face à la situation de manière réaliste, au moyen des mécanismes suivants.

Un comité suprême a été créé pour faire face à la situation humanitaire ; il est présidé par le Ministre de la protection sociale. Il compte parmi ses membres le Haut-Commissaire à l'aide humanitaire, qui participe aux consultations de Djedda, ainsi que des ambassadeurs et diplomates dépêchés par le Ministère des affaires étrangères pour participer aux travaux du comité, qui se déroulent à Port Soudan.

Ici, à New York, la Mission permanente du Soudan estime que le mécanisme de coordination et de consultation régulières avec l'OCHA est efficace. Cette coopération continue a contribué à l'octroi, en un temps record, de visas à plusieurs fonctionnaires des Nations Unies et de l'OCHA, pour qu'ils se rendent au Soudan, malgré la situation qui règne actuellement dans le pays. La Mission a également accéléré l'acheminement de l'aide humanitaire via Port Soudan, en collaboration avec le Ministre des affaires étrangères et les fonctionnaires de Port Soudan.

Par ailleurs, le Gouvernement soudanais a approuvé une aide transfrontière via le Tchad, malgré les préoccupations liées à la sécurité. La première cargaison d'aide alimentaire est arrivée dans l'État du Darfour occidental la semaine dernière, par l'intermédiaire du Programme alimentaire mondial. Les autorités de Port Soudan ont pris toutes les mesures nécessaires pour que plus de 580 camions des Nations Unies puissent livrer des milliers de tonnes d'aide humanitaire, et nous pouvons en fournir la preuve au Conseil. L'Organisation des Nations Unies, représentée par l'OCHA, doit remédier à

la situation humanitaire en coopérant et en coordonnant son action avec les pays touchés, en fonction des priorités et des besoins identifiés par ceux-ci, et doit intégrer toutes les questions découlant de l'évaluation de ces priorités, y compris la portée géographique de la distribution de l'aide et de la protection, comme le prévoit la résolution 46/182 de l'Assemblée générale.

La coopération est un processus continu qui doit faire l'objet d'améliorations et d'une compréhension mutuelle. Elle ne consiste pas seulement à répondre à des demandes à court terme. Nous devons dès lors tenir compte de la situation dans son ensemble et souligner l'importance que revêt la coopération entre le Soudan et l'ONU, ce que nous avons clairement indiqué au Secrétaire général. Dans ce contexte, nous estimons qu'il convient de clarifier certains points. Les retards dans la délivrance des visas ou les mesures prises par le Gouvernement pour garantir la sûreté et la sécurité des travailleurs humanitaires ou de l'aide au beau milieu d'une guerre ne doivent pas être considérés comme des obstacles administratifs à l'accès à l'aide. D'autres problèmes concourent au ralentissement de la fourniture de services et de l'aide humanitaire, notamment la diminution des financements et un déficit financier de plus de 70 % par rapport au total de 1,5 milliard de dollars de contributions promises à Genève. À notre avis, ces promesses tardent à se concrétiser en raison de la complexité des opérations d'intervention et d'autres complications qui empêchent l'acheminement rapide de l'aide humanitaire.

Pour améliorer cet acheminement, le Gouvernement soudanais et l'ONU doivent faire montre de souplesse et de réalisme et mettre à profit leur partenariat en cours dans le cadre de leurs efforts de coopération. Le Gouvernement est mieux à même d'évaluer les besoins, de définir les priorités et de superviser la distribution de l'aide à sa population. Une certaine souplesse est également nécessaire pour d'autres questions, qui sont du ressort du Gouvernement, notamment l'escorte et la sécurisation des convois humanitaires et la protection du personnel humanitaire et médical contre les attaques. Étant donné que les hostilités ont déjà coûté la vie à 18 travailleurs humanitaires, le Gouvernement insiste pour que les convois humanitaires soient escortés jusqu'à ce qu'ils atteignent leur destination et les populations dans le besoin. Ces mesures n'empiètent pas sur le travail des organisations humanitaires bénévoles. Le Gouvernement s'emploie à assurer la sécurité de l'ensemble des équipes humanitaires et médicales, ce qui prend du temps et ne devrait pas sujet à controverse. En outre, c'est le Gouvernement et les autorités locales qui définissent les priorités et la répartition géographique de l'aide en tenant compte

des communautés d'accueil dans les États de Gazira, du Nil-Blanc, du Nord, du Nil et du Nil-Bleu, en évitant toute politisation de l'action humanitaire.

En ce qui concerne notre position sur le volet politique et les mesures pertinentes, le Soudan se félicite de l'initiative de l'Union africaine, qui a débouché sur une feuille de route dont les éléments comprennent la coordination des efforts entre tous les partenaires régionaux et internationaux par l'intermédiaire d'un mécanisme élargi, une cessation immédiate et permanente des hostilités, l'acheminement de l'aide humanitaire, le respect du droit international humanitaire et la reprise d'un processus de paix inclusif devant mener à la mise en place d'un gouvernement démocratique.

La multitude et l'ampleur des initiatives en cours sont source de confusion. Un mécanisme élargi n'est pas nécessairement plus efficace ou de meilleure facture qu'une initiative bénéficiant de l'assentiment du Gouvernement soudanais. La réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, qui s'est tenue à Addis-Abeba en mai, a produit des résultats positifs, puisqu'elle a débouché sur l'instauration de plusieurs trêves de courte durée. En outre, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) a réaffirmé son engagement à promouvoir la paix au Soudan et s'est félicitée des pourparlers de Djedda, qui contribuent à faciliter les discussions entre les deux parties au conflit en vue de parvenir à un processus de paix unique et global sous les auspices de l'Union africaine, de l'IGAD, de la Ligue des États arabes et de l'Organisation des Nations unies. C'est le peuple soudanais qui choisira la voie à suivre après la cessation des hostilités et l'instauration d'un cessez-le-feu, qui, nous l'espérons, se concrétiseront bientôt.

Nul n'ignore que les pourparlers de Djedda portent exclusivement sur la situation humanitaire, la gestion de l'acheminement de l'aide et la cessation des opérations militaires. Ils n'ont pas pour but de mener des discussions politiques. La guerre actuelle a bouleversé la dynamique politique et les perspectives d'avenir du Soudan. Cela étant, la solution la plus viable réside dans l'émergence de nouveaux dirigeants civils nationaux qui formeraient un gouvernement technocratique indépendant capable de superviser la tenue d'élections législatives dans les meilleurs délais, en vue de l'achèvement de la transition politique. Le Soudan envisage sous un oeil favorable l'appui de l'ONU à la tenue d'élections et sa supervision à cet égard. L'armée doit regagner ses casernes et jouer le rôle constitutionnel qui lui revient normalement, à savoir défendre l'unité et l'intégrité territoriale de sa patrie. Dans le même temps, il faut appuyer la formation d'un nouveau gouvernement national sur la base d'une nouvelle coalition nationale rassemblant ceux qui n'ont

jamais prôné la guerre, ni cautionné l'agression générale et les changements démographiques opérés par la force au sein de la population soudanaise, ni volé l'argent des Soudanais ou agressé leurs femmes.

Il nous faut engager un dialogue politique national renouvelé et inclusif, qui soit différent des discussions byzantines tenues précédemment, afin de tracer un chemin vers la démocratie et de définir un programme pour la paix, la reconstruction et le développement. La crise que traverse actuellement le Soudan ne pourra pas être réglée au moyen de mécanismes élargis qui sèment la confusion à différents niveaux, tant régional qu'international. À l'instar du *Titanic*, ils sont voués au naufrage. Tous ceux d'entre nous qui veulent contribuer à trouver une solution à la crise soudanaise doivent garantir la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique du Soudan. Le Soudan est son propre maître dans la paix et la guerre, et il sollicite une fois de plus l'aide de ses frères africains et arabes qui connaissent le mieux ses traditions, ses coutumes, ses idéaux et ses valeurs. Si les pays voisins désirent progresser dans la recherche d'une solution à la crise soudanaise, ils doivent écouter la voix du Soudan à l'heure où celui-ci livre le combat le plus acharné de son histoire pour survivre. Étant donné que le Soudan a rejeté toute ingérence étrangère dans ses affaires intérieures en avril, il dispose de la souplesse nécessaire pour parvenir à la paix en relançant le processus politique conformément à une nouvelle vision et à une alliance nationale élargie, avec la participation de civils, notamment de femmes et de jeunes, à un gouvernement national après la guerre. Dans ce contexte, le Soudan est déterminé à œuvrer en faveur de la paix, à adhérer à la déclaration de Djedda, signée le 11 mai, et à faciliter le passage en toute sécurité de l'aide humanitaire dans l'ensemble du pays, tout en préservant sa souveraineté et en faisant respecter les lois nationales. Les négociations indirectes engagées avec les forces rebelles dans le cadre de la plateforme de Djedda, sous les auspices du Royaume d'Arabie saoudite et des États-Unis, sont dans l'impasse en raison de l'intransigeance des milices rebelles. Elles refusent de se conformer aux décisions qui ont été convenues, notamment celles d'épargner les habitations civiles et les centres de santé, d'éducation et de sport dans différentes zones. Les Forces armées soudanaises respecteront les accords conclus dans le cadre du processus de Djedda dès que les forces rebelles s'engageront à quitter ces infrastructures.

Si de nombreux Soudanais et Soudanaises ont été dispersés et déplacés vers les pays voisins, la plupart d'entre eux sont restés dans le pays, sans ressources et en proie aux attaques des milices rebelles. Le peuple doit

être souverain. Le Gouvernement soudanais a réagi aux bombardements aveugles menés à Omdurman et dans d'autres villes et régions du Soudan par les milices échappant à tout contrôle, qui cherchent à expulser les citoyens de leurs foyers en recourant à des stratagèmes d'implantation criminels impliquant l'usurpation d'identité, l'usage de faux ainsi que le pillage et le saccage des banques, notamment le vol d'or et des dépôts qui s'y trouvent. La poursuite d'un tel projet provoquera des problèmes bien au-delà du Soudan, dans la vallée du Nil, en mer Rouge, dans la Corne de l'Afrique et dans certaines parties de l'Afrique de l'Est et du Sahel.

Le cas des rebelles des Forces d'appui rapide est traité conformément aux lois des Forces armées soudanaises. Les violations répétées auxquelles ils se livrent, telles qu'elles sont recensées par les organisations de défense des droits humains et de la société civile, sont condamnées par les États. Le Procureur de la Cour pénale internationale (CPI) a promis d'enquêter sur ces agissements, qui peuvent être constitutifs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Ainsi, le Gouvernement soudanais discute actuellement avec le Procureur de la CPI de la possibilité de coopérer à son enquête, étant donné que le principal obstacle à la cessation des hostilités réside dans le refus des milices irrégulières de s'engager en faveur d'un cessez-le-feu. Au lieu de cela, les milices intensifient leur recrutement par-delà les frontières et adoptent une approche de guerre mobile. Un comité a également été mis en place pour examiner les violations et les crimes de guerre commis par les milices rebelles.

Les membres du Conseil ne savent peut-être pas qu'un pays de la région a envoyé 6 000 combattants pour lutter contre les Forces armées soudanaises et appuyer les milices rebelles. À une précédente séance du Conseil, j'ai dit aux membres du Conseil qu'un jour, ils auraient accès à toutes les informations disponibles. Le Gouvernement soudanais réaffirme qu'il est disposé à accepter toute initiative sérieuse qui sera présentée et poursuit sa coopération avec l'ONU, les puissances et organisations régionales et les pays voisins en vue de mettre fin à la guerre, d'autant plus que la majorité de la population soudanaise demande et appuie la fin de la rébellion, après avoir terriblement souffert des hostilités, dans lesquelles 20 000 prisonniers ont collaboré avec des trafiquants de drogue et des milices rebelles afin de nuire au bien-être des Soudanais et de les éloigner de leur pays natal. Les événements horribles qui ont eu lieu, avec l'aide de mercenaires étrangers, dans l'État du Darfour occidental, dans la ville de Geneina, dans les régions du Darfour oriental et du Darfour central, ainsi qu'à Sirba et à Zalingei, démontrent bien quels sont les objectifs de ces groupes hors la loi.

Nous affirmons que les opérations humanitaires des Nations Unies et les opérations humanitaires bilatérales se déroulent sans heurts, nous en avons la preuve, et viennent en aide aux personnes dans le besoin dans toutes les régions du Soudan. Par conséquent, le Soudan refuse et rejette toute atteinte à sa souveraineté pour quelque motif que ce soit, en particulier les positions unilatérales appelant à l'imposition de mesures que le Soudan n'a pas acceptées. Je tiens à rappeler qu'au milieu des années 80, le Soudan était un partenaire de l'opération Survie au Soudan, l'une des plus grandes opérations des Nations Unies, et qu'il n'a donc pas de leçons à recevoir sur la manière de traiter avec les entités régionales et internationales. Nous condamnons ces positions, car elles ne contribuent pas à instaurer la paix ni à mettre fin à la guerre qui est imposée au Soudan.

Le Soudan félicite la Ligue des États arabes et l'Égypte, un pays frère, des efforts qu'ils déploient afin de discuter des moyens efficaces de mettre fin à la guerre et de préserver les capacités et l'intégrité territoriale du peuple soudanais. Nous appelons la communauté internationale, l'ONU et les grandes puissances à aider l'État soudanais à faire face à cette invasion soutenue de l'extérieur, à faire preuve d'une solidarité totale avec le peuple soudanais dans l'épreuve qu'il traverse, à appuyer le processus de Djedda pour parvenir à un cessez-le-feu immédiat et permanent, à appuyer le choix du peuple soudanais concernant le nouveau processus politique et à appuyer les efforts du Gouvernement, qui aboutiront à un consensus national, au règlement de la situation économique, à la mise en œuvre de réformes politiques et à l'instauration de la démocratie grâce à des élections régulières, tout en appuyant les efforts pour garantir la sécurité alimentaire au Soudan.

Le Gouvernement soudanais s'est félicité du sommet des pays voisins du Soudan, qui a eu lieu au Caire le 13 juillet dernier, ainsi que de son communiqué équilibré. Nous aurons des échanges avec le mécanisme ministériel ainsi établi, conformément au processus de Djedda. La première réunion de ce mécanisme a eu lieu à N'Djamena, et une déclaration finale a été publiée à l'issue de cette réunion, avec la participation des ministres des affaires étrangères. À cet égard, le Soudan travaillera avec toutes les parties qui s'efforcent de mettre fin à cette guerre et de rétablir la sécurité et l'état de droit. Les Forces armées soudanaises sont prêtes à mettre un terme à leurs opérations militaires défensives dès que les milices rebelles cesseront d'attaquer les maisons, les quartiers, les biens de caractère civil et les installations gouvernementales, ainsi que de bloquer les routes et de se livrer à des pillages, autant de faits qui ont été confirmés, documents à l'appui.

Les Forces d'appui rapide et leurs milices alliées ont lancé une campagne de violence pour contrôler certaines grandes villes et couper les routes commerciales du Darfour, en utilisant l'artillerie lourde sans discernement dans les zones urbaines et en coordonnant leurs attaques au sol avec les milices alliées. Elles contraignent la population rurale à se déplacer et brûlent les maisons des habitants dans le cadre d'une stratégie visant à étendre leur contrôle des territoires, et elles ont bloqué certaines routes principales entre le Darfour, le Tchad et la République centrafricaine, ainsi que dans de nombreuses grandes villes, telles que Zalingei et El-Fasher. Avec le soutien de leurs milices alliées, ces forces ont également mené des attaques coordonnées, au moyen de l'artillerie lourde, visant principalement les civils des quartiers massalit, commettant notamment des massacres et des violences sexuelles et prenant systématiquement pour cible les lieux d'accueil de déplacés, ce qui a entraîné davantage de déplacements forcés.

Après l'enlisement des négociations indirectes en raison de l'intransigeance des Forces d'appui rapide, qui se sont obstinées à rester dans les établissements de santé, les affrontements militaires se sont poursuivis dans la capitale, Khartoum, et dans certaines régions des États de l'ouest du Soudan. Cependant, le Gouvernement soudanais a pris en

main les initiatives militaires et de sécurité tout en communiquant avec toutes les parties nationales et internationales en vue de mettre fin à la guerre et aux souffrances de la population. Nous sommes prêts à accepter toute initiative tendant à faire cesser la rébellion et la guerre. Nous réaffirmons notre appui à toutes les communautés soudanaises, qui rejettent la poursuite des anciens partenariats politiques dans toute équation politique ou de sécurité.

Alors que les Forces armées soudanaises contrôlent toutes les zones militaires des États, les milices rebelles se livrent encore à quelques escarmouches dans certaines villes telles qu'El-Fasher, El-Obeid et Geneina. Le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord-faction Abdelaziz Hélou a lancé une attaque dans l'État du Darfour méridional et dans d'autres régions de l'État du Nil-Blanc, mais les Forces armées soudanaises ont pu repousser ces attaques.

Je remercie le Conseil de sa coopération. Le Soudan est prêt à discuter avec toutes les délégations ici présentes de tout projet qu'elles pourraient avoir pour mettre fin à la guerre au Soudan. Nous assurons au Conseil que les Forces armées soudanaises donneront suite à toute initiative positive qui tienne compte de ce dont je viens de parler aux membres.

La séance est levée à 11 h 55.